Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260504-DCM_53_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 04 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOISGERVILLY, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Madame RABORY Sophie, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 19

Date de convocation : 28 avril 2026

Présents : Mme RABORY Sophie, M. DAVENEL Olivier, Mme CLAPIER Cécilia, M. LUCE Olivier, Mme LEFEUVRE Mélina, M. GUILLEUX Vincent, M. DANIEL Bernard, Mme COLLOC Audrey, M. GAUDIN Emmanuel, Mme GUILLARD Océane, M. GUINARD Hubert, Mme HEARD Gaëlle, M. TANGUY Yohann, Mme HEMERY Carole, M. THOUAULT Michel, Mme REQUINTEL Pauline, M. TRIBODET Cédric, Mme THOUAULT Carole

Excusés : M. GUINARD Hubert, Mme BRUN Margaux

Pouvoirs : M. GUINARD Hubert donne pouvoir à Mme CLAPIER Cécilia, Mme BRUN Margaux donne pouvoir à M. DAVENEL Olivier

Secrétaire de séance : M. DAVENEL Olivier

53-2026 Finances publiques : ALSH été 2026 : tarification participation familles pour les nuitées au centre et le mini-camp

Madame le Maire explique que pour cet été 2026, un mini-camp intercentre au camping municipal de Médréac est organisé du lundi 07 au jeudi 10 juillet soit 4 jours et 3 nuits, pour les 8-11 ans (24 enfants au total – 8 enfants par centre et 4 animateurs). À la découverte du territoire, du patrimoine local et de la vie au camping (hébergement sous tente), ce mini-camp est organisé en collaboration avec les centres de loisirs de Médréac et Saint-Méen.

Des nuitées au centre de loisirs sont également organisées comme l'année dernière avec un hébergement sous tente, repas et petit-déjeuner préparés par les animateurs et les enfants.

Considérant les différents coûts affectés au mini-camp et aux nuitées au centre ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **FIXE les tarifs du mini-camp et des nuitées au centre pour l'été 2026 comme suit :**

Quotient familial	Mini-camp Tarif par enfant	Nuitée au centre Tarif par enfant
Entre 0 et 800 €	55 €	7,50 €
Entre 801 et 1000 €	60 €	8,50 €
Entre 1001 et 1299 €	70 €	9,50 €
Entre 1300 et 1699 €	80 €	10,50 €
1700 € et plus	85 €	11,00 €
Hors QF	90 €	11,50 €

- **AUTORISE Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un de ses adjoints à signer tout document afférent à ce dossier.**

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 11/05/2026

Le Secrétaire de séance
Olivier DAVENEL

Le Maire,
Sophie RABORY